

LES RÉSERVES DE L'AGIRC-ARRCO, UN OUTIL AU SERVICE DE L'AVENIR DES RETRAITES

Face aux défis démographiques et économiques, le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco s'appuie sur un mécanisme de régulation essentiel : ses réserves.

UN OUTIL DE RÉGULATION DANS UN RÉGIME PAR RÉPARTITION

Dans un système de retraite par répartition, les cotisations des actifs financent les pensions des retraités. Les partenaires sociaux qui gèrent l'Agirc-Arrco pilotent l'équilibre financier du régime. L'enjeu est d'assurer le paiement des pensions de près de 14 millions de retraités et de garantir leur retraite aux 27 millions de cotisants actuels.

Mais les équilibres peuvent être fragilisés par des crises économiques ou des chocs démographiques, au point que les cotisations, qui constituent le financement principal, ne suffisent plus. Les réserves permettent alors d'absorber ces aléas sans recourir à l'endettement, garantissant ainsi la continuité du versement des pensions. Dans un contexte d'incertitude croissante, y compris politique et réglementaire, elles constituent un filet de sécurité pour renforcer la capacité d'adaptation du régime à court terme et sa stabilité à long terme.

UN PILOTAGE À 15 ANS, SOUTENU PAR DES DÉCISIONS À COURT TERME

La gouvernance du régime repose sur une vision à long terme, mais les décisions s'ajustent chaque année. Les partenaires sociaux, représentants des salariés et des employeurs, adaptent régulièrement les paramètres du régime pour maintenir un niveau de réserves suffisant. Ce pilotage agile permet de sécuriser l'avenir sans jamais recourir à la dette.

● RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc - arrco
La retraite a de l'avenir
www.agirc-arrco.fr

UNE GESTION RESPONSABLE AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La gestion des réserves incarne les valeurs fondatrices du régime : solidarité, responsabilité, transparence. Elle permet de répondre aux urgences du présent tout en préparant l'avenir, dans une logique d'engagement intergénérationnel. Sans renoncer à la performance financière, les réserves sont investies selon une charte d'Investissement Socialement Responsable (ISR), intégrant des critères ESG (environnement, social, gouvernance). L'Agirc-Arrco privilégie les placements en zone euro, avec une stratégie de long terme, contribuant à la résilience de l'économie française et à son autonomie stratégique. Une partie des placements sont consacrés au financement des petites et moyennes entreprises et des entreprises de taille intermédiaire françaises, fortement créatrices d'emplois.

DES CHIFFRES QUI ILLUSTRENT LE PILOTAGE RESPONSABLE DE L'AGIRC-ARRCO

- **Plus de 80 milliards d'euros** de réserves disponibles
- **59 millions d'assurés** en 2024 : 27 millions de salariés, 14 millions de retraités, 18 millions d'anciens cotisants
- **Près de 100 milliards d'euros** de prestations versées en 2024
- **3 500 milliards d'euros** de droits à honorer sur les 40 prochaines années
- **Une règle d'or** : détenir des réserves au moins équivalentes à **6 mois de prestations** sur un horizon de 15 ans
- **5 milliards d'euros** de réserves utilisés pour financer les droits à retraite de 9 millions de salariés au chômage partiel pendant la crise Covid.